



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

[ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr)

**Direction départementale des territoires**

Service eau et biodiversité

Unité hydromorphologie et prélèvements

## Bulletin de situation hydrologique

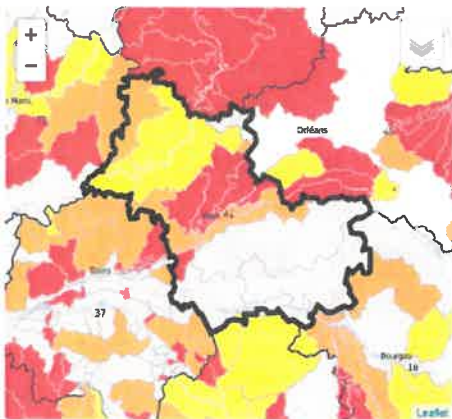
au 25 juillet 2023

### 1 – Restrictions en cours dans le département de Loir-et-Cher et dans les départements limitrophes

#### Département de Loir-et-Cher :

- Niveau vigilance déclenché le 23 mars 2023 par arrêté préfectoral.
- AP n°41-2023-07-20-00002 du 20 juillet 2023 : DSA (alerte) pour le Loir amont, le Loir aval et le Fouzon ; DAR (alerte renforcée) pour la Braye, la Brenne, les Mauves, les affluents de la Loire aval et le Cosson ; DCR (crise) pour les affluents de la Loire amont, la Cisse amont et la Masse.

#### Départements limitrophes :



Plusieurs arrêtés de limitation des usages de l'eau ont été pris dans les départements limitrophes au Loir-et-Cher, pour des niveaux de restriction variables.

Source : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Dorénavant, les mesures de limitation des usages de l'eau sont disponibles sur la plateforme **VigiEau** afin d'informer les usagers sur les restrictions sécheresse en cours localement, à partir du lien suivant : <https://vigieau.gouv.fr/>.

### 2 – Pluviométrie (source Météo France)

Pluviométrie mensuelle des derniers mois, ainsi que du mois en cours à la station de Blois :

En avril 2023	En mai 2023	En juin 2023	Au 25 juillet 2023
42,1 mm	32,7 mm	39 mm	43,3 mm

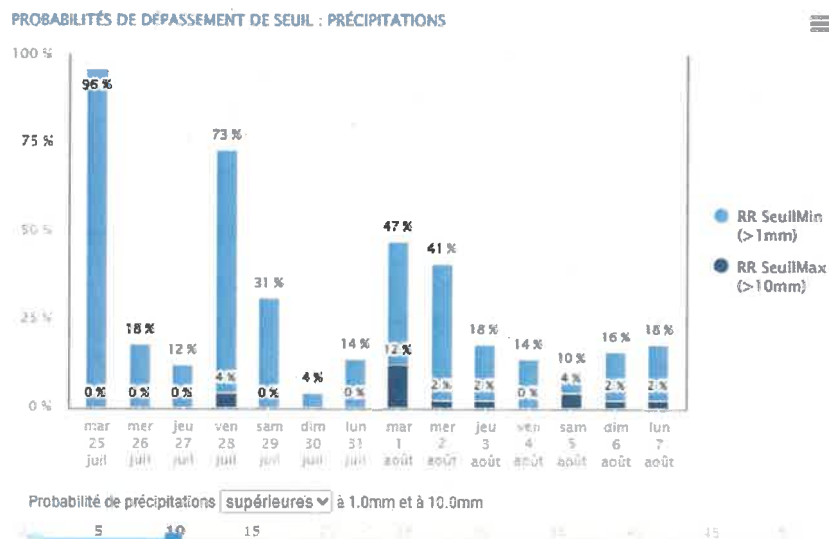


Figure 1 : Probabilités de précipitation < 10 mm sur les 15 prochains jours à la station de Blois

### 3 – Situation hydrologique (source HydroPortail)

#### ■ Débits des cours d'eau au 25/07/2023

ZONE D'ALERTE	STATION DE RÉFÉRENCE	Seuil d'alerte (m <sup>3</sup> /s) DSA	Alerte renforcée (m <sup>3</sup> /s) DAR	Débit de crise (m <sup>3</sup> /s) DCR	Débit relevé (m <sup>3</sup> /s) au 22/07/23	Débit relevé (m <sup>3</sup> /s) au 23/07/23	Débit relevé (m <sup>3</sup> /s) au 24/07/23	Comparaison à la semaine précédente
<b>NORD LOIRE</b>								
L'Aigre	L'Aigre à Romilly-sur-Aigre	0,250	0,190	0,140	0,273	0,330	0,339	
Loir Amont	Le Loir à Villavard	3,000	2,500	2,000	2,790	2,670	2,660	
Loir Aval	Le Loir à Durtal	5,500	4,500	4,000	4,670	4,920	5,160	
La Braye	La Braye à Valennes	0,350	0,300	0,250	0,275	0,285	0,318	
La Brenne	La Brenne à Villedomer	0,330	0,300	0,210	0,231	0,236	0,250	
Affluents de la Loire Amont	L'Ardoux à Lailly-en-Val	0,050	0,040	0,020	Assec ou quasiment en assec*	Assec ou quasiment en assec*	-	
Les Mauves	Les Mauves à Meung-sur-Loire	0,500	0,450	0,340	0,419	0,441	0,489	
La Cisse Amont	La Cisse à Coulanges	0,400	0,290	0,250	0,227	0,229	0,233	
Affluents de la Loire Aval	La Cisse à Nazelles-Négron	0,600	0,480	0,360	0,203	0,272	0,311	
<b>SUD LOIRE</b>								
La Masse	La Brenne à Villedomer	0,330	0,300	0,240	0,231	0,236	0,250	
Le Beuvron	Le Beuvron à Montrieux-en-Sologne	0,125	0,110	0,095	0,125	0,127	0,149	
Le Cosson	Le Cosson à Chailles	0,450	0,360	0,270	0,174	0,170	0,163	
Le Cher	Le Cher à Selles-sur-Cher	7,000	6,250	5,500	7,020	6,910	6,690	
La Sauldre	La Sauldre à Pruniers-en-Sologne	1,500	1,300	1,250	1,390	1,400	1,460	
Le Fouzon	Le Fouzon à Meusnes	0,700	0,600	0,490	0,468	0,417	0,456	

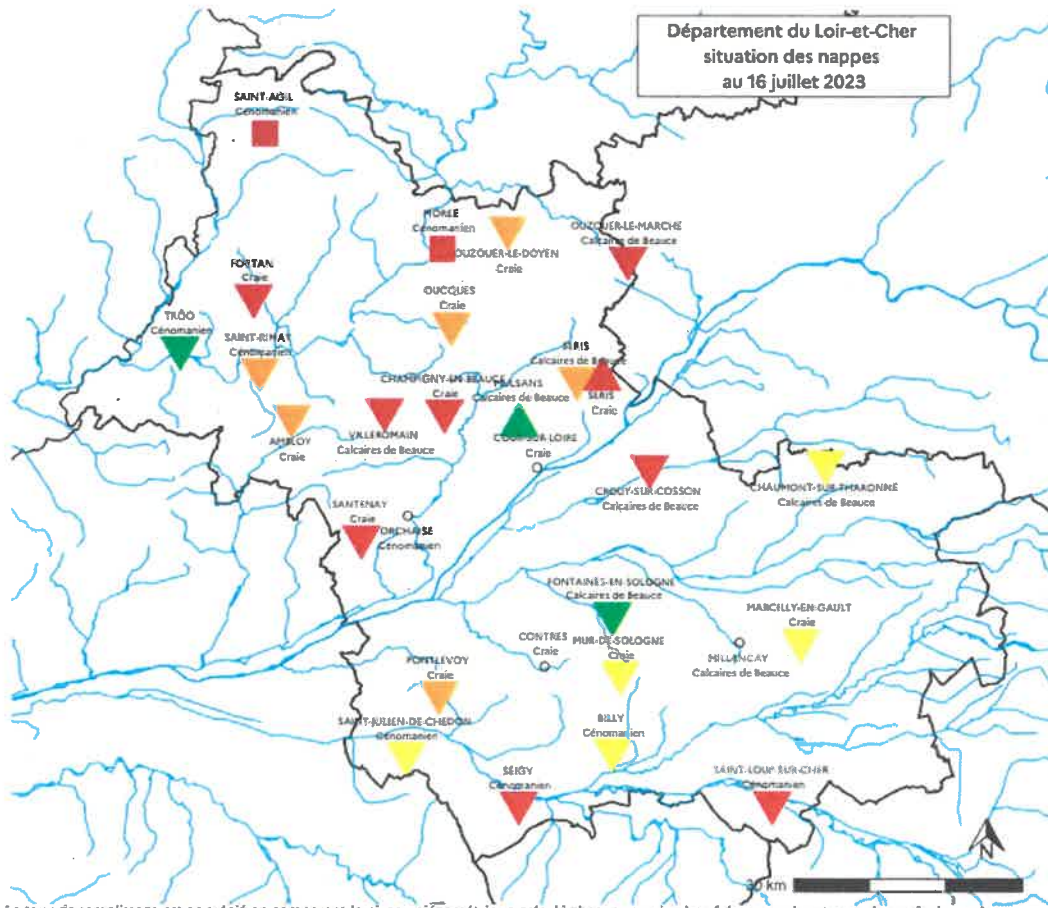
(\*) dernières situations au 23/07/2023 et dernière valeur le 21/07/23 à 0,010 m<sup>3</sup>/s.

(<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>)

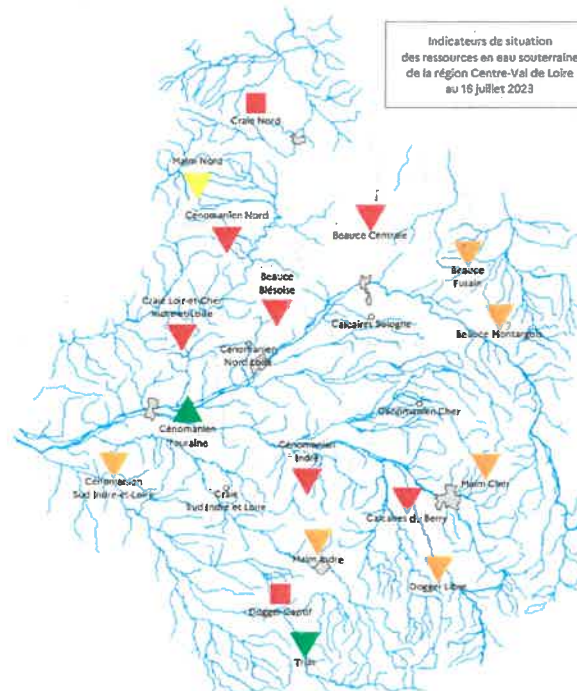
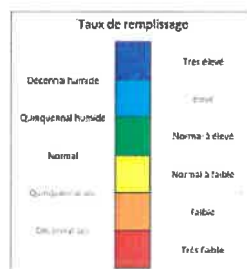
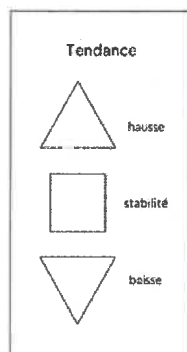
**La Loire :** Le débit de la Loire à Gien est de 64,8 m<sup>3</sup>/s au 22 juillet, 61,6 m<sup>3</sup>/s au 23 juillet et 58,9 m<sup>3</sup>/s au 24 juillet, soit une tendance à la baisse par rapport à la semaine passée (74,1 m<sup>3</sup>/s le 17 juillet). Ces débits sont supérieurs au seuil d'alerte (à 50 m<sup>3</sup>/s), d'alerte renforcée (à 45 m<sup>3</sup>/s) et au seuil de crise (à 43 m<sup>3</sup>/s) fixés par l'arrêté d'orientation de bassin du 28 janvier 2022, et sont inférieurs au débit moyen interannuel (154 m<sup>3</sup>/s pour juillet en considérant les données statistiques du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2022).

## Niveaux des nappes

Source : [http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Hydrogeologie/cartes\\_tendances\\_dep\\_reg.htm](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Hydrogeologie/cartes_tendances_dep_reg.htm)



Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque semaine à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à très faible. Les fréquences de retour sont calculées sur la période 1995-2021. La tendance traduit l'évolution du niveau durant la semaine précédant l'analyse. Carte produite à partir des données issues des stations gérées par le BRGM



**En conclusion :**

Par rapport à la semaine précédente, 8 débits des cours d'eau sont à la baisse, 3 sont à la hausse et 4 sont stables. Des pluies de faible intensité sont attendues pour les 15 prochains jours, notamment le 28 juillet et au début du mois d'août.

La station de la Braye à Valennes, la station des Mauves à Meung-sur-Loire et la station de la Masse présentent des débits en légère augmentation, dû aux récentes précipitations.

La station de la Sauldre à Pruniers-en-Sologne franchit la valeur seuil d'alerte ainsi que la station du Cher à Selles-sur-Cher (au 23 juillet).

Enfin, la station de la Cisse à Nazelles-Négron, du Cosson à Chailles et du Fouzon à Meusnes franchissent le seuil de crise ces 3 derniers jours.

Par ailleurs, les nappes d'eaux souterraines présentent des taux de remplissage faibles à très faibles au Nord de la Loire, avec une tendance à la baisse et des taux de remplissage normaux à faibles au Sud de la Loire, avec une tendance à la baisse également.

Au niveau régional, les ressources en eau souterraine présentent un taux de remplissage très faible, avec une tendance globale à la baisse.

Le chef du service eau et biodiversité



Mathieu FRIMAT